

COMMENT S'ÉCHAPPER A PIED DE LA VILLE MOYENNE? LES POTENTIELS DE CONNEXION POUR TROUVER DES ESPACES DE LIBERTÉ ET SE RÉAPPROPRIER LA NATURE A MONTEREAU FAULT-SUR-YONNE.

Circuler à pied, ville de demain, services écosystémiques, vie quotidienne, qualité de vie

Circuler à pied pour « s'échapper » facilement de la ville, en laissant la voiture, et retrouver la nature reste difficile et parfois inaccessible pour certains d'entre nous tant la ville peut contenir d'obstacles et s'éloigner doucement de la campagne.

A l'heure des mobilités douces, l'utopique ville sans voiture prend son temps pour s'installer, et même à l'échelle du quartier pour des raisons d'habitudes humaines dans l'organisation spatiale du modèle économique de notre société. La place des piétons est sans cesse re-questionnée dans les villes moyennes et ses quartiers avec de nouveaux aménagements et des équipements fabriqués pour faciliter les déplacements humains et leur sécurité. L'échelle de la ville moyenne apporte un potentiel de proximité à exploiter entre le cadre bâti des quartiers, les parcs et les jardins en ville et un peu plus loin des « espaces naturels » par des rives et des chemins. Aussi, une approche plus empirique de la ville avec une grille de lecture construite sur l'observation des manières d'habiter et de circuler pourrait permettre d'explorer les potentiels de connexion entre urbanisme et nature en faveur de la qualité de vie, la qualité de l'air et la sécurité des humains, en particulier les personnes les plus fragiles et les non humains.

Les constats comme la densification et l'étalement des villes, les contraintes spatiales, le cloisonnement et la surenchère de barrières, de murs, de limites et d'obstacles formant l'apparent désordre de la ville, participent par l'augmentation de nuisances comme le bruit, les risques, la pollution ou la perte de repères, à la mise en danger des citadins et par là même à la détérioration des conditions de vie en ville à l'échelle collective et individuelle.

Située dans le département de la Seine et Marne, territoire Seine Grands Lacs de la vallée de la Seine, Montereau Fault-sur-Yonne est une ville moyenne d'environ 21 000 habitants et est caractérisée par la présence de la confluence Yonne/Seine. Par la géographie, le relief, et les paysages : entre les forêts, les plateaux agricoles et les sites d'extractions en activité et pour certains transformés en bases de loisirs, la vallée présente un réseau hydrographique très développé et très varié. Les éléments de l'hydrographie naturelle, de l'ancien fonctionnement de la vallée se mêlent dans ce secteur à une forte anthropisation. La commune fait partie du SAGE « Bassée Voulzie », en cours d'élaboration en décembre 2020.

Pour le projet de paysage, l'échelle de la ville moyenne est adaptée à un diagnostic pour observer et noter les manières d'habiter dans les différents quartiers (centre-ville et « périphéries ») et constater des relations spatiales entre les infrastructures urbaines qui impactent les humains, les non humains et leurs habitats. Les transitions entre les espaces et les milieux qui participent aux services écosystémiques indispensables, et rendus par la nature qui est

présente ou non en ville sont à suivre pour quitter la ville à pied.

L'eau est visible et aussi invisible dans la vallée, les fleuves et les lacs sont le fil conducteur pour aborder le territoire et le paysage à plusieurs échelles. La présence de sites Natura 2000 autour de Montereau Fault-sur-Yonne participent à la préservation des milieux, le maintien de la biodiversité et à l'équilibre entre les espaces urbains, et les quartiers autour du centre-ville avec leurs contraintes économiques et sociales.

Cependant, la capacité de la ville à résister à certaines formes plus ou moins brutales de métropolisation interroge aujourd'hui (habitants, élus, associations, institutions, techniciens et praticiens, écologues, architectes, urbanistes, paysagistes...) et l'étude des mouvements des piétons dans la ville et la relation avec la nature peut y apporter certains éclairages. Les mouvements piétonniers et les usages quotidiens des mobilités douces de la ville habitée s'organisent sur les trames des quartiers en suivant le réseau des rues, routes, sentiers, chemins, et autres voies intra-muros. L'organisation spatiale de la ville permet de cheminer d'un quartier à l'autre et selon leurs formes de sortir rapidement de la ville pour s'évader. Ici à Montereau-Fault-sur-Yonne, les cheminements « natures » qui conduisent aux milieux naturels de la vallée de la Bassée ou vers les plateaux agricoles à l'extérieur ont-ils suffisamment de place et ou sont-ils accessibles à pied ? Faut-il contraindre spatialement la ville de demain pour répondre aux enjeux d'une ville nature durable et plus adaptée ? Et comment ? Une première partie urbanisme sera utile pour comprendre comment est construite la ville de Montereau Fault-sur-Yonne dans le territoire Seine Grands Lacs à l'échelle du bassin versant. Sur les plans et les coupes en partant du centre gare seront tracés les axes routiers, le réseau ferroviaire, et le franchissement qui distribuent les quartiers sur chacune des rives de la confluence Seine-Yonne. Le parc des noues, cours et jardins, rives des fleuves dans la ville seront présents pour retrouver les promenades et les boulevards qui serviront aussi de points d'appuis au projet. Une deuxième partie portera sur l'étude du développement de la ville dans le territoire de la vallée de la Bassée, la plus grande plaine inondable du bassin de la Seine en amont de Paris et la zone humide la plus importante d'Ile-de-France.

Et une troisième partie permettra d'identifier plus en détail le positionnement des habitats humains et aussi les habitats et milieux non humains, entre sites industriels et d'extractions construits depuis plus d'un siècle et installés plus récemment sur les rives et en particulier le quartier de la confluence. Les multiples spécificités hydrographiques de la vallée, réserve d'eau souterraine, gisement de matériaux alluvionnaires, site archéologique, zone naturelle de grand intérêt écologique, voie navigable composent les paysages. Et l'enjeu du projet sera de les trouver ou d'en relier certains entre eux dans un parcours dessiné pour des mobilités douces sur la rive et dans le quartier de la confluence, en décryptant les mouvements conditionnés par le sol et le bâti et de trouver la manière de sortir de la ville pour réappropriation des espaces où la « nature » est plus libre.

1. notes diverses : note de tfe 2021-2022 de Lucile Boileau : Se réapproprier nos paysages du quotidien, le fondement d'une qualité de vie apaisée dans les villes sinistrées par la déprise économique : cas d'étude sur la ville de Chateaudun.

2. éléments de bibliographie : « La ville de demain », Philippe Panerai ; « Les veines de la terre, une anthologie des bassins versants », Wildproject/ Anthologie ; « Urbanisme et biodiversité, Vers un paysage vivant structurant le projet urbain », sous la dir. de Philippe Clergeau ; « Réinventer la ville avec l'écologie - Frottements interdisciplinaires » Groupe sur l'urbanisme écologique - écologie urbaine. Article le monde 09 sept 2022 Sable Grand Paris.